

**REPUBLIQUE
FRANÇAISE**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DEPARTEMENT
DU
GARD**

SEANCE DU 10 MARS 2022

**DELIBERATION N° 26
DU**

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
18	19

L'an deux mille vingt-deux et le dix mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :
- J.-M. SARTEL (procuration à M. FILIPIAK)

**Date de la
convocation
04/03/2022**

Karine PERROTIN a été nommée secrétaire

**OBJET
DE LA
DELIBERATION**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la Trésorerie a résilié le bail au 31 mars 2022 concernant le local sis 56 Avenue René Pasquier.

Le COGARD (Centre Ornithologique du Gard), qui loue actuellement un local dans le bâtiment UAC, est intéressé pour s'installer dans ces locaux. Aussi il est nécessaire de fixer le montant du loyer.

**FIXATION DU
LOYER**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

**LOCAL
ANCIENNE
TRESORERIE
AVENUE RENE
PASQUIER**

- fixe le montant du loyer du local sis 56 Avenue René Pasquier (ancienne Trésorerie) à 800 € (huit cents euros) par mois, à compter du 1^{er} avril 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20220310-DE26-100322-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022

Affichage : 14/03/2022

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER

